

22 fév 2019 -15:26

Appartient à Conseil des ministres du 22 février 2019

Participation de la Défense à l'opération Barkhane au Tchad

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le déploiement d'un militaire dans l'état-major de l'opération Barkhane au Tchad.

A la demande de la France, qui a lancé à l'été 2014 l'opération anti-terroriste transfrontalière Barkhane, un militaire belge sera affecté au corps de réaction rapide dans le quartier général à N'Djamena, pour une période de six mois prévue entre mars et octobre 2019. Le militaire sera déployé en tant qu'officier de synthèse et de coordination au sein de la cellule logistique du quartier général et y exécutera du travail d'état-major dans ses domaines de compétence. La sécurité du quartier général, la sécurité du personnel durant ses mouvements ainsi que l'appui logistique et médical seront entièrement assurés par la France.

L'opération Barkhane regroupe environ 4.500 soldats français et de nombreux moyens militaires déployés dans cinq pays du Sahel afin d'appuyer les forces armées des pays partenaires dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes. Ceci doit contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>